



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de PAIS (Ugo), « Protocole d'édition », *Les Amours*, DE BEAUJEU (Christoffe), p. 43-45

DOI : [10.48611/isbn.978-2-86503-367-6.p.0043](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-86503-367-6.p.0043)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PROTOCOLE D'ÉDITION

Le texte qui suit est celui de l'édition des *Amours, de Christofle de Beaujeu, [seigneur] de Jeaulges, ensemble le premier livre de La Suisse*, publiée en 1589, chez Didier Millot (B.N.F. Res. Ye 531). Le *Premier Livre de La Suisse* mentionné dans le titre de l'ouvrage et qui occupe les feuillets 270 à 288, n'apparaît pas ici : seuls les 269 premiers feuillets sont transcrits car le dernier de ceux-ci porte la mention « FIN DES AMOURS ». Ne connaissant à ce jour qu'une édition des *Amours* de Christofle de Beaujeu, je n'ai pu proposer d'étude des variantes.

Beaujeu suit les règles métriques de son temps (synèrèse sur « meurtrier », « sanglier » ou « bouclier » par exemple) sauf en ce qui concerne le mot « ruine ». Il faut toujours faire une synèrèse sur ce mot contrairement aux habitudes de l'époque. Beaujeu n'hésite également pas à faire rimer deux mots identiques¹. L'impression est souvent très fantaisiste dans les graphies employées ce qui pose des problèmes de métrique. Ainsi les mots « ore/ores », « avec/avecques », « jusques aux / jusqu'au », « doncques/donc » ou « avecques/avec » ont régulièrement été substitués les uns aux autres pour corriger les vers faux. La forme du texte original est indiquée en note sous la forme suivante : « 1589 : *encores*. » J'indique de la même façon d'autres corrections faciles à réaliser. En revanche, pour des vers faux ou des mots visiblement mal

¹ Voir 21 v. 7-8, 24 v. 221-222, v. 367-369, 407-409, 84 v. 12-13, 100 v. 4-5, 101 v. 135-136, 113 v. 255-256, 160 v. 2-3, 228 v. 147-148, 234 v. 198, 272 v. 1-3, 274 v. 135-136.

lus par le compositeur, j'ai conservé le texte original et ai proposé une solution en note.

Pour ce qui est de l'orthographe, celle de l'édition originale est respectée. Je me suis borné à restituer les graphèmes *n* ou *m* à la place du tilde, à adopter les graphèmes modernes *j* et *v* à la place de *i* et *u*, à résoudre les abréviations et à ajouter systématiquement un accent aigu sur les finales des noms, adjectifs ou participes passés terminés par *é*, *ée*, *ées* ainsi qu'un accent grave en finale absolue (ex : *près*, *après*, ...). L'emploi du trait d'union ainsi que les diverses agglutinations d'adverbes ou de conjonctions de coordination sont conformes à l'édition originale. Par ailleurs, l'esperluette a été systématiquement remplacée par « et ». Dans les rares cas où il n'y était pas, l'accent sur le « où » adverbe relatif, pronom et adverbe interrogatif, a été ajouté. J'ai également modifié, en l'indiquant en note, les termes « plaine » pour « pleine » ou « Pernasse » pour « Parnasse ». Par ailleurs, le “s” de seconde personne est très souvent omis sans qu'il soit possible de donner une raison convaincante¹. Enfin, il faut noter que le “e” final qui suit une voyelle se prononce souvent conformément aux usages de l'époque².

La ponctuation est dans la plupart des cas celle du texte original sauf quand elle entravait vraiment la compréhension du texte. Les changements concernent essentiellement des ajouts de points d'exclamation et d'interrogation ou de guillemets français dans les parties dialoguées.

J'ai aussi ajouté des majuscules aux noms propres quand elles n'y étaient pas.

¹ Voir TS XLVI v. 9, TS XLIX v. 10, TS L v. 5, et TS LVIII v. 5, TS LXX v. 9, TS LXXXII v. 5 et 8, TS CIII v. 9-10, TS CVI v. 13, 21 v. 43, 23 v. 24 v. 60, 25 v. 322, 338, 26 v. 3, 31 v. 23, 33 v. 42, 45, 48, etc.

² Ronsard dans ses *Amours* en use parfois. Voir chez Beaujeu 18 v. 229, TS XII v. 11, TS XXIII v. 5, TS XXX v. 11, TS XLVI v. 10, TS LX v. 2, TS LXI v. 8, etc. ainsi que Ronsard, *Œuvres Complètes*, édition préparée par Paul Laumonier et complétée par Isidore Silver et Raymond Lebègue, Paris, Hachette-Droz-Didier, 1914-1975, t. XIV, p. 21, l. 330-350 et IV, LXV v. 5.

L'une des particularités du texte de Beaujeu est l'emploi massif des guillemets en début de vers. Ils ont été conservés partout, sous la forme de guillemets anglais mais il est souvent bien difficile de leur trouver une explication satisfaisante. Tous les alinéas, les paragraphes et les sauts de page sont ceux du texte original.

Les titres des différentes pièces sont, dans l'édition originale, écrits dans des polices très variées, que ce soient des majuscules ou des minuscules. Devant ces formes multiples qui n'obéissent pas, semble-t-il, à une règle unique, l'harmonisation de tous les titres a paru la meilleure solution : ils sont tous en majuscules.

J'ai respecté la notation en chiffre romain des sonnets et j'ai signalé par un chiffre romain entre crochets les rares sonnets qui ne sont pas numérotés dans l'édition originale. J'ai numéroté en chiffre arabe toutes les pièces du recueil, à l'exception de celles du *Torrent des Sonets*, pour plus de clarté dans les renvois et les notes. Ainsi les renvois au *Torrent des Sonets* se feront-ils avec les initiales « TS » suivi du chiffre romain du poème puis du numéro de vers concerné, tandis que les renvois aux autres poèmes se feront simplement à l'aide du chiffre arabe ajouté par moi et du numéro de vers.

Tous les termes de vocabulaire qui ont paru devoir être expliqués – soit parce qu'ils ont disparu de la langue moderne, soit parce que le sens en a changé – sont rassemblés dans un glossaire, en fin de volume. Pour ne pas entraver la lecture, les termes figurant au glossaire ne sont pas signalés mais j'invite le lecteur à recourir au glossaire dès qu'un doute sur le sens d'un mot apparaîtra.